



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE - CHARIOT - 1,3,5

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Permettre au participant de conduire un chariot automoteur élévateur de manutention à conducteur porté en toute sécurité dans l'entreprise
- Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite
- D'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite de chariot automoteur à conducteur porté (catégories 1 et/ou 3 et/ou 5)
- De conduire en sécurité, un chariot automoteur à conducteur porté
- De réussir l'examen de l'autorisation de conduite

PARTICIPANTS

- Personne devant obtenir ou renouveler son autorisation de conduite chariot automoteur

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans révolus
- Être médicalement apte à la conduite
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI

- Formation axée sur la mise en pratique en conditions réelles de l'enseignement théorique dispensé
- Nombre de participants selon les catégories à passer
- La formation est animée par un formateur :
 - o Disposant des qualifications et habilitations spécifiques des formateurs sur les appareils de levage
 - o Justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

VALIDATION ET ÉVALUATION

- Délivrance d'une attestation de réussite à une évaluation des connaissances théoriques
- Évaluation du savoir-faire relatif à la conduite en sécurité de l'équipement concerné

LES PLUS

- Option démarche qualité : SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
- Une expertise² de nos formateurs : technique et pédagogie active

PROGRAMME DE FORMATION

1. Identifier la réglementation en vigueur

- Aspects réglementaires, recommandation R489 de la Cnamt
- Connaissance et technologie des chariots automoteurs à conducteur porté
- Règles de conduite et utilisation en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté
- Instructions de sécurité à respecter sur le site (PdP, règles de conduite...)
- Étude des lieux

2. Appliquer les règles de sécurité

- Vérification et opération de maintenance des chariots automoteurs
- Circulation avec un chariot
- Opérations de prise et fin de poste
- Vérifications d'adéquation du chariot
- Plaque de charge et stabilité frontale du chariot
- Circulation sur un plan incliné
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Gerbage et dégerbage en pile
- Stockage et déstockage dans un palettier
- Équipements spécifiques (éperon, pince à balle, presseur...)